



**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 20 décembre 2013**

Présents : Roger LAVARDA, Philippe ROSSI, Guy JULLIARD, Hélène BOIS, Maurice CATTELAN, Vincent CORTESE, Dominique HOURDÉ, Loredane RONQUETTE, Philippe ROSSAT.

Absents : Francis BOIS, Joël CLARAC, Liliane DUFOUR, Céline MAGNIN donne procuration à Hélène BOIS.

Hélène BOIS et Dominique HOURDE arriveront en retard.

Secrétaire de séance : Philippe ROSSI.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23.07.13 : le Maire

Vote : 0 contre 0 abstention 7 pour

2 – convention portage repas restauration scolaire avec St Jean de Maurienne : le Maire

Les communes de St Jean de Maurienne et de Villargondran ont le même prestataire de service pour la fourniture de repas, à savoir le Foyer des Jeunes Travailleurs, Résidence Jean Baghe à St Jean de Maurienne.

D'un commun accord entre les deux communes, il a été décidé d'étendre la tournée du portage des repas pour desservir notre restaurant scolaire situé salle polyvalente Paul Perrier.

Les menus de la restauration scolaire des deux communes sont élaborés par une diététicienne rémunérée par la commune de St Jean de Maurienne et facturé par cette dernière à la commune de Villargondran.

Cette organisation a été mise en place depuis le 14 janvier 2008, date d'ouverture de notre restaurant scolaire.

Il convient de mettre en place une convention afin de préciser les modalités d'organisation et de facturation des prestations du portage des repas et de la diététicienne.

Vote : 0 contre 0 abstention 7 pour

3 – convention entretien zones d'activités CCCM : le Maire

La compétence développement économique est obligatoire pour les communautés de communes ayant fait le choix du régime de la TP unique.

Sont ainsi reconnus d'intérêt communautaire l'aménagement, la gestion, la conservation, l'entretien et le renouvellement des équipements, voiries et réseaux des zones d'activités.

Les aspects techniques, juridiques et financiers doivent être précisés par voie conventionnelle.

Actuellement, aucun quartier n'est concerné sur notre commune.

La convention doit être validée pour les zones existantes ou à créer (sauf rue la Goratière, commune avec St Jean).

Vote : 0 contre 0 abstention 7 pour

4 – demande de participation frais de scolarisation St Joseph : le Maire

7 élèves sont scolarisés dans cette école privée.

Monsieur le Maire rappelle qu'une école est présente sur la commune, c'est le choix des parents de les scolariser à l'école St Joseph, et propose de ne pas participer à leurs frais de scolarisation.

Vote : 7 contre 0 abstention 0 pour

5 – Engagement dépenses d'investissement pour 2014 : Guy JULLIARD

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal, avant adoption du budget 2014, de faire application de cette disposition à hauteur de **196 895 €** (< 25 % X 787 580 €) ventilés de la manière suivante pour le BP M14 :

Au chapitre 21: 91 600 €

Achat ligne ERDF : 88 600 €

Autres immos : 3 000 €

Au chapitre 23 : 105 295 €

Zone de l'Amoudon travaux et éclairage : 85 000 €

Fresque salle polyvalente : 7 000 €

Aménagement de voiries : 10 000 €

Autres immos : 3 295 €

Et à hauteur de **26 884 €** (< 25 % X 107 538 €) ventilés de la manière suivante pour le BP M49 :

Au chapitre 23 : 26 884 €

Bouclage réseaux Les Barricades et voiries: 26 884 €

Arrivée de Dominique HOURDE

Vote : 0 contre 0 abstention 8 pour

6 – mise en non-valeur 2013 : Le Maire

Une facture d'eau de 2006 n'a pu être soldée malgré les diverses relances et démarches effectuées par la Trésorerie, pour un montant de 81.96 €.

Il y a lieu de passer cette écriture en non-valeur.

Vote : 0 contre 0 abstention 8 pour

7 – organisation des services techniques après départ d'un agent : le Maire

Arrivée d'Hélène BOIS.

Une réunion de concertation a eu lieu entre le Maire, les adjoints et les agents du service technique.

- 1- Maurice CIUFFINI accepte de seconder Christian DELLACHA et de le remplacer pendant son absence.
- 2- Le remplacement pour les espaces verts, plantations etc, sera assuré dans un premier temps par un saisonnier paysagiste. En cas de besoin plus particulier, nous ferons appel à un spécialiste.
- 3- Anthony RICCIO est recruté en CDD jusqu'au mois de mars, pour assurer le déneigement et travaux aux services techniques. Cet agent travaille au sein de nos services depuis quelques années et donne toute satisfaction. Il est proposé à partir du mois d'avril, de l'embaucher au service de la commune et de l'inscrire dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi de 35 h. par semaine. Ce contrat est subventionné à hauteur de 60 % sur 24 h. pour une durée de 2 ans.

Monsieur le Maire propose l'embauche de cette personne.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

8 – Aide pour sinistrés des Philippines : le Maire

Le Maire propose une aide de 1 € par habitant, soit arrondi à 1000 €.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

9 - Comptes rendus des commissions

a) Travaux environnement : Guy JULLIARD

* le 16.12.2013 réunion commission d'appel d'offres pour le bouclage du réseau d'eau Les Barricades en présence de Bruno CHARVIN (maître d'œuvre), Roger LAVARDA et Guy JULLIARD.

Il a été procédé à l'ouverture des plis. Après examen des offres, l'entreprise retenue est Maurienne TP.

Les travaux débuteront début février, et s'achèveront fin mars.

Les travaux de câblage EP ne sont pas prévus dans cette offre et feront l'objet d'un chiffrage.

Les travaux de câblage Basse Tension ne sont pas prévus pour le moment.

* le 17.12.2013 réunion commission des travaux. Présents : Roger LAVARDA, Guy JULLIARD, Hélène BOIS, Céline MAGNIN.

1) projet d'aménagement zone de loisirs « Antoine BORILE ». Il a été proposé de réaménager la zone au-dessus du plan d'eau avec l'implantation de nouveaux jeux tels que :

Tyrolienne de 9.8 m de long = 2 750 €

Cadre à grimper = 856 €

Mur d'escalade = 1 917 €

Autres jeux à préciser = 832 € (à revoir avec Céline)

Total prix catalogue = 6 355 € HT soit 7 600 € TTC.

Il sera demandé à un technico-commercial de nous présenter un projet d'aménagement à voir sur place.

Pour finaliser le budget à prévoir, implantation, mise en place de tapis de sécurité, nous avons décidé de multiplier par 3 le total des prix catalogue, ce qui nous donne environ 23 000 €.

Les accessoires en place (petites balancelles) seront remis en état et repeints.
Il est bien entendu de les contrôles réglementaires seront à effectuer.

2) Un bilan des travaux effectués en 2013 et des dépenses correspondantes ont été commentés et sont répertoriés sur le tableau en annexe.

3) Bilan des principaux travaux à terminer ou à financer en 2014.

- * finition RD 80 : 120 000 €.
- * zone artisanale de l'Amoudon : 109 801 €
- * plantation arbustes sur merlon zone Amoudon : 35 000 € (demander avis aux habitants du lotissement)
- * achat ligne ERDF : 88 600 €
- * bouclage réseaux les Barricades : 100 000 €
- * travaux cimetière mur extérieur : 18 000 €
- * enrobé accès supérieur salle polyvalente : 10 000 € à chiffrer avec EIFFAGE
- * Rieubel sur tunnel SNCF : problème de creusement fonds de lit, signalé à la SNCF
- * arbustes talus Rieubel côté Le Crosat : 30 000 € à étudier
- * aménagement espace « Antoine Borile » : 23 000 €
- * fresque salle polyvalente : 7000 €
- * aménagement place de la mairie : 550 000 €

Le camion BOXER a été vendu 2 700 €.

b) Sports loisirs école C.C.C.M. : Philippe ROSSI

- * fête de Noël, programmée avec le comité des fêtes samedi 21 décembre

Ecole

- * réforme des rythmes scolaires : une réunion sera programmée courant janvier pour la mise en place d'un groupe de travail avec les élus, les enseignants, les parents d'élèves et le personnel communal.

CCCM conseil communautaire du 19 décembre

- * ferme de Montdenis : mise en place d'un crédit-bail pour 26 ans avec les locataires actuels
- * fonds de concours pour l'accessibilité au pôle enfance
- * admissions en non-valeur
- * tarifs centre nautique
- * avancements de grades et transformation de postes
- * le poste de Directeur des services renouvelé jusqu'au 30 juin 2014
- * foncier : acquisition de 230 m² + sous-sol de 210 m² partie de l'ex SUPER U, place Fodéré
acquisition d'un commerce rue de la république de 35 m²
- * service enfance micro crèche de St Julien Montdenis : ouverture avril 2014
- * la commune de Pontamafrey-Montpascal intègre la CCCM au 1^{er} janvier 2014
- * projet de suppression de la gare Fret de St Jean de Maurienne et 66 emplois concernés, une motion est en préparation
- * partenariat de la CCCM avec TRIMET, repreneur de l'usine RIO TINTO

c) Finances - SOREA : Guy JULLIARD

FINANCES

Des réunions vont être programmées dès janvier pour la préparation des BP 2014

SOREA :

- * le projet de rachat de la scierie de St Martin La Porte est abandonné

Le Tribunal de commerce de Chambéry constatant la liquidation judiciaire de l'entreprise n'a rien décidé au niveau de la reprise par SOREA, en raison de la non-levée des conditions suspensives qui concernent le loyer et la fourniture de 20000 à 22000 m³ de bois par l'ONF qui ne s'engage pas.

FIBREA

- * développement de la fibre optique sur les communes de Valloire, Valmeinier et La Toussuire et autre projet sur Valfréjus.

CA SOREA du 5/12/13 – TV Cablée St Jean

Au cours du Conseil d'Administration du 5/12/2013, Guy JULLIARD s'est étonné que l'on soit obligé d'aller chercher des clients dans les stations de ski de Maurienne alors que l'on pourrait en chercher à proximité immédiate de St Jean, comme Villargondran où arrive déjà la fibre optique et où la plupart des foyers de la commune ont une buse destinée à recevoir la fibre en limite de propriété d'où faible investissement à

réaliser. Il y a environ 430 foyers et près de 1000 habitants sur la commune et parmi ces derniers, il y en a probablement qui sont intéressés.

La réponse qui est faite par le Directeur de la SOREA est : « les opérateurs ne sont intéressés que par les stations qu'ils estiment plus rentables ».

Dominique HOURDE trouve dommage que les stations soient desservies avant les clients de bas de vallée qui pour certains n'ont pas de haut débit et qui devraient être prioritaires.

d) Jeunesse – Communication – C.C.A.S. : Hélène BOIS

* site internet : il sera normalement en ligne début février par Alliance réseaux, coût : 1530 € TTC.

* téléthon avec les jeunes : 559.16 € ont été récoltés et remis à l'association.

* fresque salle polyvalente : Davis Tronel donnera un devis avec pose.

* P'tit Gondranien à éditer courant janvier.

* CCAS retour positif sur la journée du 24 novembre.

Les colis ont été réceptionnés et peuvent être distribués.

11 - Informations et questions diverses : Le Maire

* Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il ne sera pas candidat aux élections municipales de mars prochain.

* le 24 janvier, remise de la médaille du travail de 35 ans à Christian DELLACHA et 30 ans à Patrick ARDUIN.

* vœux du Maire le samedi 18 janvier à 19 h.

* LTF information sur le sommet franco-italien du 20 novembre 2013 – distribution de la feuille info.

* RTA - TRIMET, est désormais le propriétaire de l'usine d'aluminium de St Jean et de Castelsarrasin.

Rencontre de Franck RICCIO et Philippe ROSSI pour mise en place de la formation à l'utilisation des défibrillateurs le 18 janvier ouverte dans un premier temps, aux agents de la commune et aux conseillers municipaux.

Fin de séance à 20 h.00.